



Genève, le 1^{er} février 2016

Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département présidentiel

PME-Check : une nouvelle prestation à l'intention des PME pour aider à concilier les vies professionnelle et familiale

Offrir des conditions de travail qui permettent au personnel de mieux concilier ses impératifs professionnels et familiaux rend les entreprises plus attractives et fait partie des facteurs qui accroissent leur productivité. Au niveau des PME, cependant, cette question se gère différemment que dans les grandes entreprises.

A leur intention, le Bureau UND (Bureau Equilibre entre famille et emploi pour les hommes et les femmes – www.und-online.ch) a développé un outil de gestion spécifique nommé « PME Check ». Spécialement conçu pour les besoins des PME, cet outil leur propose un processus d'analyse simple et confidentiel : un état des lieux structuré des conditions de travail favorables à la famille est mené et les PME reçoivent assistance et conseils dans la réalisation des mesures qui peuvent être optimisées.

Afin de soutenir les entreprises genevoises ayant entre 20 et 150 collaboratrices et collaborateurs souhaitant favoriser la conciliation des vies professionnelle et familiale, le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) du canton de Genève, en collaboration avec la Fédération des entreprises romande Genève, propose une aide financière substantielle pour financer un PME Check.

Afin de promouvoir cette démarche, les entreprises intéressées doivent s'inscrire auprès du BPEV : celles qui auront été retenues ne paieront leur PME Check que 1000 francs au lieu de 6000. Le délai d'inscription a été prolongé au **15 mars 2016** afin de permettre au plus grand nombre possible d'entreprises de bénéficier de cette opportunité.

La question de la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale est un élément capital de l'égalité entre femmes et hommes, mais elle représente également un enjeu très important pour la gestion managériale des entreprises. Avec ce soutien, le BPEV entend fournir un appui concret aux PME souhaitant optimiser leurs pratiques en la matière.

Annexe : dépliant PME Check envoyé aux entreprises genevoises.

Pour tout complément d'information :

Mme Colette Fry, directrice du BPEV, PRE, ☎ 022 388 74 50.

VOUS SOUHAITEZ

- Faire l'état des lieux, dans votre entreprise, des conditions de travail favorables à la famille.
- Identifier les points forts de votre entreprise et ceux qui peuvent être optimisés.

Le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) soutient financièrement les PME genevoises qui veulent optimiser leurs pratiques en la matière.

Inscrivez votre entreprise sur www.ge.ch/egalite
et gagnez une aide au financement de votre PME-Check!

DES QUESTIONS ?

N'hésitez pas à nous contacter!

www.ge.ch/egalite
egalite@etat.ge.ch
+41 (0) 22 388 74 50

Département présidentiel
Bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV)
Rue du 31-Décembre 8 • 1207 Genève
Tél. +41 (0) 22 388 74 50 • Fax +41 (0) 22 388 74 60 • egalite@etat.ge.ch • www.ge.ch/egalite

Papier recyclé



L'EFFECTIF DE VOTRE PERSONNEL SE SITUE ENTRE 20 ET 150 PERSONNES ?

VOUS SOUHAITEZ OFFRIR DES CONDITIONS DE TRAVAIL FAVORABLES À LA FAMILLE ?

PME
CHECK

L'OUTIL DE DIAGNOSTIC ET DE CONSEILS POUR LES PME SUR LA CONCILIATION DES VIES PROFESSIONNELLE ET FAMILIALE

SOUMETTEZ VOTRE CANDIDATURE POUR BÉNÉFICIER D'UN PME CHECK À UN PRIX ATTRACTIF !



Plus d'information sur www.ge.ch/egalite



LA CONCILIATION, VOTRE ATOUT SATISFACTION!

Le succès d'une bonne conciliation entre vie professionnelle et vie familiale repose sur l'organisation des parents mais pas seulement...

...En appliquant des mesures favorables à un meilleur équilibre des vies professionnelle et familiale, votre entreprise améliore significativement la motivation de ses collaboratrices et collaborateurs.

Voici quelques-uns des nombreux avantages à faciliter la conciliation des vies dans votre entreprise :

- ✓ un personnel plus satisfait, moins stressé, qui se sent épaulé ;
- ✓ des équipes plus motivées et productives, qui partagent leurs expertises et font davantage preuve d'innovation ;
- ✓ un engagement positif de l'entreprise, à communiquer à l'interne et à votre clientèle.



Votre PME a un mode de fonctionnement différent de celui d'une grande entreprise. C'est pourquoi le Bureau UND (www.und-online.ch) a développé le PME-check.

Cet outil, spécialement conçu pour les besoins des PME et pour les conditions qui y prévalent, propose une analyse simple et confidentielle.

Le Bureau UND vous rencontre à deux reprises, fait une analyse des pratiques de votre entreprise et, deux mois plus tard, présente un bref rapport qui établit des recommandations à réaliser selon votre spécificité et vos besoins. Il vous apporte assistance et conseils dans la réalisation des mesures proposées.

Afin de soutenir les entreprises qui souhaitent favoriser la conciliation des vies professionnelle et familiale de leurs collaboratrices et collaborateurs, le bureau de la promotion de l'égalité entre femmes et hommes et de prévention des violences domestiques (BPEV) finance partiellement cette analyse.

JUSQU'AU 31 JANVIER 2016,
INSCRIVEZ VOTRE
ENTREPRISE ET
GAGNEZ UNE AIDE
AU FINANCEMENT DE
VOTRE PME-CHECK!

- 1 Inscrivez-vous sur le site www.ge.ch/egalite au moyen du formulaire en ligne jusqu'au 31 janvier 2016.
- 2 Votre candidature est évaluée par les partenaires institutionnels du projet.
- 3 Le Bureau UND effectue son analyse, vous rend ses recommandations et vous soutient dans leur mise en œuvre.

Si vous êtes l'une des entreprises sélectionnées, vous ne payez que **1'000 francs au lieu de 6'000** pour mener un PME-Check. N'attendez plus pour faire le pas de la conciliation, votre entreprise a tout à y gagner!